

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 05577

Numéro SIREN : 477 866 214

Nom ou dénomination : FINANCIERE EFICIUM

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 82032



20180820322017

DATE DEPOT : 08/08/2018

N° DE DEPOT : 82032

N° GESTION : 2009B05577

N° SIREN : 477866214

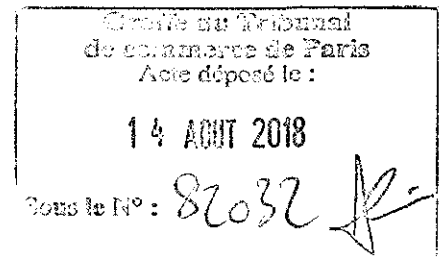
DENOMINATION : FINANCIERE EFICIUM

ADRESSE : 88 avenue des Ternes 75017 PARIS

MILLESIME : 2017

FINANCIERE EFICIUM
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 237.329,60 €
Siège social : 88, avenue des Ternes
75017 PARIS

R.C.S.: PARIS 477 866 214



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit
Le vingt et un juin à quinze heures trente

Monsieur Jean-François RENAULT, agissant en qualité de président de la FINANCIERE EFICIUM, société par actions simplifiée au capital de 237.329,60 €, dont le siège social est situé 88 avenue des Ternes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés, sous le numéro SIREN 477 866 214,

a, par le présent acte, certifié que :

En application des dispositions statutaires, le président a consulté par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

Les résolutions ci-après ont été soumises à l'approbation de chacun des associés.

- Rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Approbation du bilan et des comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice,

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Les résolutions ci-après ont été soumises à l'approbation de chacun des associés.

A handwritten signature in the bottom right corner of the page.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président, au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de son mandat, pour cet exercice, au Président.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des charges et dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts, qui s'élève à 43.002 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 405.506,67 € comme suit :

- Dividendes 100.000,00 €
- Report à nouveau 305.506,67 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les dividendes mis en paiement au titre des 3 exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2016	NEANT	NEANT	NEANT
Année 2015	NEANT	NEANT	NEANT
Année 2014	NEANT	NEANT	NEANT

Concernant les associés personnes physiques, le dividende versé pourra faire l'objet d'un prélèvement à la source dénommé PFU de 30 % ou être rapporté, sur option, au barème progressif de l'impôt sur les revenus.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, déclare approuver les conclusions de ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique autorise une prise de participation au capital de la société NETLAIR, financée au moyen d'un emprunt dont les caractéristiques suivantes sont à considérer en maximum, soit un montant de 750.000 € au taux de 3% sur une durée de 10 ans pour son financement.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

Il ressort du dépouillement des bulletins parvenus dans le délai fixé que ces résolutions ont été approuvées par tous les associés totalisant ensemble 593.324 droits de vote.

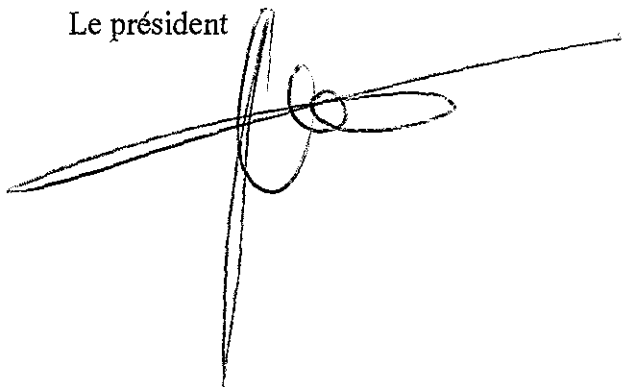
Par suite, il est constaté que ces résolutions sont régulières et définitives comme ayant été approuvées à la majorité requise de la majorité pour les décisions ordinaires et au trois quart des droits de vote pour les décisions extraordinaires, soit 593.324 droits de vote.

Les copies des lettres qui ont été adressées aux associés, les récépissés et les accusés de réception concernant ces lettres, ainsi que les réponses des associés à ces lettres, ont été annexés au procès-verbal des présentes constatations, pour être classés dans les archives de la société.

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Renault pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus relatées.

Fait à Paris, le 21 juin 2018

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a horizontal stroke extending to the right.

FINANCIERE EFICIUM
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 237.329,60 €
Siège social : 88, avenue des Ternes
75017 PARIS

R.C.S.: PARIS 477 866 214

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents prescrits par la loi, à savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), ainsi que tous documents ou renseignements s'y rapportant ;
- le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

L'inventaire a été mis à votre disposition, au siège social, dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales.

Nous résumons, ci-après, les informations qui nous paraissent les plus importantes.



I - RESUME DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé s'est élevé à 2.518.243 € contre 2.329.799 € pour l'exercice 2016 représentant les montants des conventions de management qui lient la FINANCIERE EFICIUM à ses filiales, les S.A.S. EFICIUM PARIS OUEST, EFICIUM PARIS EST, EFICIUM WORTEAM PARIS, 3D BY EFICIUM, SAS WELCOME BY EFICIUM et la S.A.R.L. EFICIUM AZUR.

Le détail des autres charges d'exploitation de l'exercice, hors amortissements et provisions, est le suivant :

	<u>Exercice 2017</u>	<u>Exercice 2016</u>
- Sous-traitance directe	0 €	0 €
- Autres achats et charges externes	878.653 €	755.772 €
- Impôts et taxes	48.714 €	61.536 €
- Salaires et traitements	772.652 €	751.075 €
- Charges sociales	357.785 €	346.956 €

Le résultat d'exploitation s'établit à 425.555 € contre 436.040 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à (58.187) € constitué par des produits d'intérêts des comptes courants pour 14.774 € et des charges financières d'emprunts, de découvert bancaire et de comptes courants pour 72.961 €.

Le résultat net présente un bénéfice de 405.506 €.

II - COMPTES ANNUELS - ETATS FINANCIERS

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26/12/2016.

A - BILAN

L'actif immobilisé, en valeur nette, s'élève à 6.530.920 € au 31 décembre 2017 contre 6.528.527 € lors de l'exercice précédent.

L'actif circulant, exprimé en euros, s'élève à 2.006.223 € contre 1.631.854 € pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élèvent à 6.219.895 € contre 5.814.389 € lors de l'exercice précédent.

Cette progression est constituée par le résultat 2017 de 405.506 €.

f

Les dettes totalisent 2.269.849 € et sont constituées :

• Emprunts et dettes financières	301.109 €
• Dettes financières diverses	1.303.979 €
• Dettes fournisseurs	145.315 €
• Dettes fiscales et sociales	474.213 €
• Autres dettes	45.231 €

B - COMPTE DE RESULTAT

Ce compte dégage un bénéfice de 405.506,67 €. L'analyse des soldes intermédiaires de gestion se présente ainsi :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
• Valeur ajoutée	1.639.590 €	1.574.026 €
• Excédent brut d'exploitation	460.439 €	414.458 €
• Résultat courant	367.368 €	364.312 €
• Résultat net	405.507 €	275.678 €

C - ANNEXE

La description des règles et méthodes comptables utilisées et les informations sur le bilan et le compte de résultat mentionnés dans ladite annexe n'appellent aucune précision complémentaire. Ce document a été établi conformément aux prescriptions légales.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice de l'exercice ressort à 405.506,67 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Dividendes	100.000,00 €
- Report à nouveau	305.506,67 €

7

IV – DISTRIBUTION ANTERIEURE DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les dividendes mis en paiement au titre des 3 exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2016	NEANT	NEANT	NEANT
Année 2015	NEANT	NEANT	NEANT
Année 2014	NEANT	NEANT	NEANT

V - INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

Vous devrez vous prononcer sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code du Commerce, relatées par votre Commissaire aux comptes dans son rapport spécial.

VI – AUTRES INFORMATIONS

Vous aurez également à vous prononcer sur la prise de participation au capital de la SAS NETLAIR, financée au moyen d'un emprunt dont les caractéristiques suivantes sont à considérer en maximum, soit un montant de 750.000 € au taux de 3% sur une durée de 10 ans pour son financement.

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé à la collectivité des associés, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts à hauteur de 43.002 euros.



VI – INFORMATION DIVERSE PREVUES PAR LA LOI

Conformément aux articles L.441-6-1 et D. 441-4, I du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 octobre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce et l'arrêté du 20 mars 2017 est annexé au présent rapport de gestion.

VII – PARTICIPATION

La société GROUPE EFICIUM détient 100 % des actions des sociétés suivantes :

- SAS EFICIUM PARIS OUEST
- SAS EFICIUM PARIS EST
- SARL EFICIUM AZUR
- SAS EFICIUM WORKTEAM PARIS

- 52 % des actions de la SAS 3 D BY EFICIUM

- 55% des actions de la SAS WELCOME BY EFICIUM

VIII - PERSPECTIVES D'AVENIR

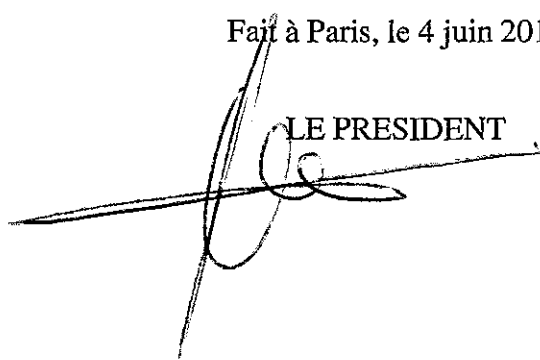
Le contexte économique laisse augurer un exercice sans difficulté apparente.

IX - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement notable ou de caractère exceptionnel n'est intervenu depuis l'arrêté des comptes de l'exercice qui est soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 4 juin 2018

LE PRESIDENT



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE EFICIUM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 88 avenue des Ternes 75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 7 7 8 6 6 2 1 4 0 0 0 3 4		Néant ☐ *	
		Exercice clos le 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : à inscrire dans la rubrique 12)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(3) Part à plus d'un an CR	
Charges de réserve de propriété :		Créances :	
Immobilités :		Stocks :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE EFICIUM		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 237 329)	DA		237 329	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		1 662 586	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		23 732	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		3 890 740	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		405 506	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)				DL	6 219 895
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		47 400	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		47 400	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		301 109	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 303 979	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		145 315	
	Dettes fiscales et sociales	DY		474 213	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		45 231	
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)				EC	2 269 849
Ecart de conversion passif* (V)				ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	8 537 144
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 139 349		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		644		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cesid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE EFICIUM		Exercice N		Néant ☐		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	2 518 243	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	2 518 243	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	48 317	
	Autres produits (1) (11)			FQ	169	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	2 566 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	878 653	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	48 713	
	Salaires et traitements*			FY	772 652	
	Charges sociales (10)			FZ	357 785	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	19 255
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
					GD	23 400
		Autres charges (12)			GE	40 715
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	2 141 175
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	425 555
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 547	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	12 227	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	14 774	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	72 961	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	72 961	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(58 187)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	367 367

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE EFICIUM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	55 270	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	55 270	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	9 919	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	9 919	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	45 351
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	7 212
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 636 775
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 231 268
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	405 506
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	46 317
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	40 488
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
	(7)	obligatoires		A9	
		Détail des produits et charges exceptionnels jointe en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) ci le		Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				83	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			9 836		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				55 270	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE EFICIUM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 537 145 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 405 507 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 6 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comptables.

Résultat financier

Les intérêts versés aux entreprises liées s'élèvent à 34.334 € et les intérêts à percevoir s'élèvent à 2.547 €.

Il est composé également des intérêts moratoires perçus sur les remboursements de CVAE 2014 à 2016 pour un montant de 5.610 €, des intérêts sur caution BPI 2010 pour un montant de 6.392 € et des intérêts sur les cautions TOTAL pour 225 €.

Les autres comptes d'intérêts représentent les charges d'emprunts ainsi que les intérêts sur les avances BPI relatives aux préfinancement des CICE.

Résultat exceptionnel

Celui-ci est composé des éléments suivants à savoir :

Charges

Contrôle URSSAF pour 9.836 €
Amendes pour 83 €

Produits

Remboursement CVAE 2014 à 2016 pour 53.940 €
Divers pour 1.330 €

Transfert de charges

Il représentent principalement des remboursements de prévoyance et de sinistre ainsi que des remboursements de formation professionnelle pour un montant global de 46.318 €.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Celles-ci étant calculés après dix ans d'ancienneté, représentent un demi mois de salaire, la majorité des salariés ne remplisse pas les conditions requises. Son montant est donc non significatif.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 936 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le montant du CICE a été préfinancé par la BPI à hauteur de 14.501 €.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	16 175	1 067		17 242
Immobilisations corporelles	99 254	44 004		143 257
Immobilisations financières	6 508 477	5 725	29 148	6 485 055
Total	6 623 906	50 796	29 148	6 645 554
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	8 324	8 592		16 916
Immobilisations corporelles	87 054	10 663		97 717
Immobilisations financières				
Total	95 378	19 255		114 633
ACTIF NET				6 530 921

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 067	44 004	5 725	50 796
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 067	44 004	5 725	50 796
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			29 148	29 148
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			29 148	29 148

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

SAS FINANCIERE EFICIUM				
Amortissements				
Situation au 31/12/2016				
Situation au 31/12/2015				
Situation au 31/12/2014				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industriel				
Install. générales, agencements et aménagements	35 169	173		35 342
Matériel de transport	2 630	2 037		4 667
Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 855	8 454		57 809
Emballages récupérables et divers				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	95 378	19 255		114 633

Notes sur les provisions

Provisions

La reprise de provision pour litige prud'homale est en relation avec la condamnation effective et le complément de dotation concerne l'actualisation de la provision au regard de la condamnation de la société.

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	26 000	23 400	2 000		47 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	26 000	23 400	2 000		47 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		23 400	2 000		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risques et charges concerne uniquement des litiges prud'homaux.

Etat des créances

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 695		23 695
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 237 266	1 237 266	
Autres	335 483	335 483	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	61 461	61 461	
Total	1 657 904	1 634 210	23 695
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 267		

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	645	645		
- à plus de 1 an à l'origine	300 464	169 965	130 500	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 315	145 315		
Dettes fiscales et sociales	474 214	474 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 349 211	1 349 211		
Produits constatés d'avance				
Total	2 269 849	2 139 349	130 500	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 913			
(**) Dont envers les associés	155			

Synthèse des charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 143,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 097,50
Dettes fiscales et sociales	103 454,00
Autres dettes	45 042,00
Total	185 737,21

 Synthèse des charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	61 461,14
Total	61 461,14

 Synthèse des produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	194 850,87
Autres créances	3 798,00
Total	198 648,87

 Notes sur l'intégration fiscale**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société SAS FINANCIERE EFICIUM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE EFICIUM. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'exercice clos le 31/12/2015 constitue le onzième exercice d'intégration pour la Filiale INTER NET.

L'exercice clos le 31/12/2014 constitue le huitième exercice d'intégration pour la Filiale GIS.

Il est rappelé que la Filiale CLEAN a été absorbée au 31 mai 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 par la SAS INTER NET.

 Dettes garanties

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	299 965,00		
Total	299 965,00		

Tableau des filiales

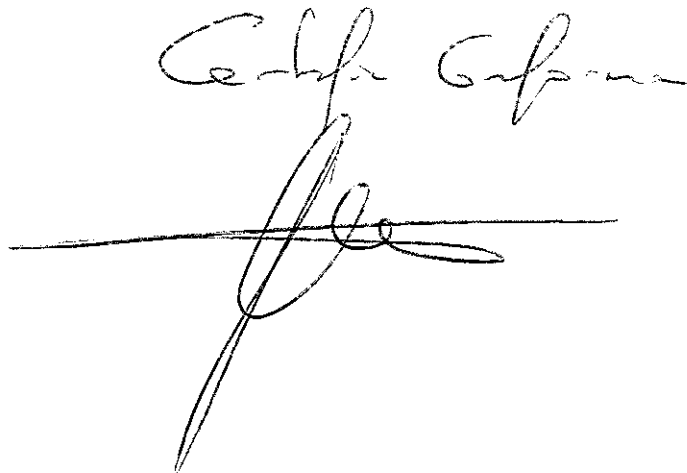
	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EFICIUM WORKTEAM PARIS 77680 ROISSY EN BRIE	100 020,00	250 303,00	100,00	79 547,00
SAS 3 D BY EFICIUM 92110 CLICHY	50 000,00	80 635,00	51,80	178 481,00
SAS EFICIUM PARIS EST 77680 ROISSY EN BRIE	230 000,00	93 639,00	100,00	15 160,00
SAS WELCOM BY EFICIUM 75016 PARIS	10 000,00		55,00	
SAS EFICIUM PARIS OUEST 92110 CLICHY	200 000,00	116 594,00	100,00	24 743,00
SARL EFICIUM AZUR 06270 VILLENEUVE LOUBET	455 000,00	-339 813,00	100,00	15 639,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur les capitaux propres

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 237.329,60 euros décomposé en 400 000 titres d'une valeur nominale de 0,59 euros.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole Gaspard', is positioned above a stylized, abstract signature that consists of a horizontal line with a large, looping flourish underneath.

FINANCIERE EFICIUM

Société par Actions Simplifiée

88, avenue des Ternes

75017 Paris

R.C.S Paris 477 866 214

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Jean Besson
6, allée du Garde Messier
91370 Verrières-le-Buisson

FINANCIERE EFICIUM

Société par Actions Simplifiée

88, avenue des Ternes
75017 Paris
R.C.S Paris 477 866 214

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE EFICIUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Titres de participation » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraude ou d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

FINANCIERE EFICIUM

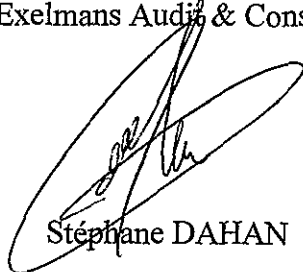
la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Verrières-le-Buisson, le 19 juin 2018

Les Commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Jean BESSON



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	17 242	16 916	326	7 851
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	143 257	97 717	45 540	12 200
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 461 360		6 461 360	6 455 860
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 267
Autres immobilisations financières	23 695		23 695	50 350
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 645 554	114 633	6 530 921	6 528 528
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 237 266		1 237 266	1 250 441
Autres créances	335 483		335 483	271 744
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	16 108		16 108	16 108
Disponibilités	353 906		353 906	29 383
Charges constatées d'avance (3)	61 461		61 461	64 179
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 006 224		2 006 224	1 631 855
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 651 778	114 633	8 537 145	8 160 383
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				2 267
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	237 330	237 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 662 586	1 662 586
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	23 733	23 733
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 890 740	3 615 062
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	405 507	275 679
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 219 896	5 814 389
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	47 400	26 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 400	26 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	301 109	609 992
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 303 980	987 339
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 315	111 168
Dettes fiscales et sociales	474 214	437 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 231	173 795
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 269 849	2 319 994
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 537 145	8 160 383
(1) Dont à plus d'un an (a)	130 500	299 965
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 139 349	2 020 028
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	645	6 108
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 518 243		2 518 243	2 329 799
Chiffre d'affaires net	2 518 243		2 518 243	2 329 799
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			48 318	43 682
Autres produits			169	210
Total produits d'exploitation (I)			2 566 730	2 373 691
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			878 653	755 773
Impôts, taxes et versements assimilés			48 714	61 536
Salaires et traitements			772 652	751 076
Charges sociales			357 785	346 956
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 255	14 441
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			23 400	
Autres charges			40 715	7 869
Total charges d'exploitation (II)			2 141 175	1 937 651
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			425 555	436 040
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 547	2 953
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			12 227	373
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			14 774	3 326
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			72 962	75 054
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			72 962	75 054
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-58 188	-71 728
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			367 368	364 312

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	55 270	13 630
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	55 270	13 630
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 919	103 164
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 919	103 164
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	45 351	-89 534
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 212	-900
Total des produits (I+III+V+VII)	2 636 775	2 390 647
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 231 268	2 114 968
BENEFICE OU PERTE	405 507	275 679
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE EFICIUM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 537 145 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 405 507 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 6 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comptables.

Résultat financier

Les intérêts versés aux entreprises liées s'élèvent à 34.334 € et les intérêts à percevoir s'élèvent à 2.547 €.

Il est composé également des intérêts moratoires perçus sur les remboursements de CVAE 2014 à 2016 pour un montant de 5.610 €, des intérêts sur caution BPI 2010 pour un montant de 6.392 € et des intérêts sur les cautions TOTAL pour 225 €.

Les autres comptes d'intérêts représentent les charges d'emprunts ainsi que les intérêts sur les avances BPI relatives aux préfinancement des CICE.

Résultat exceptionnel

Celui-ci est composé des éléments suivants à savoir :

Charges

Contrôle URSSAF pour 9.836 €
Amendes pour 83 €

Produits

Remboursement CVAE 2014 à 2016 pour 53.940 €
Divers pour 1.330 €

Transfert de charges

Il représentent principalement des remboursements de prévoyance et de sinistre ainsi que des remboursements de formation professionnelle pour un montant global de 46.318 €.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Celles-ci étant calculés après dix ans d'ancienneté, représentant un demi mois de salaire, la majorité des salariés ne remplisse pas les conditions requises. Son montant est donc non significatif.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 936 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le montant du CICE a été préfinancé par la BPI à hauteur de 14.501 €.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	16 175	1 067		17 242
Immobilisations corporelles	99 254	44 004		143 257
Immobilisations financières	6 508 477	5 725	29 148	6 485 055
Total	6 623 906	50 796	29 148	6 645 554
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	8 324	8 592		16 916
Immobilisations corporelles	87 054	10 663		97 717
Immobilisations financières				
Total	95 378	19 255		114 633
ACTIF NET				6 530 921

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 067	44 004	5 725	50 796
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 067	44 004	5 725	50 796
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			29 148	29 148
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			29 148	29 148

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur au début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	8 324	8 592		16 916
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménageme	35 169	173		35 342
Matériel de transport	2 530	2 037		4 567
Matériel de bureau et informatique , mobilier	49 355	8 454		57 809
Emballages récupérables et divers				
Total III	87 054	10 663		97 717
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	95 378	19 255		114 633

Notes sur les provisions

Provisions

La reprise de provision pour litige prud'homale est en relation avec la condamnation effective et le complément de dotation concerne l'actualisation de la provision au regard de la condamnation de la société.

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	26 000	23 400	2 000		47 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	26 000	23 400	2 000		47 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		23 400	2 000		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risques et charges concerne uniquement des litiges prud'homaux.

Etat des créances

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 695		23 695
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 237 266	1 237 266	
Autres	335 483	335 483	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	61 461	61 461	
Total	1 657 904	1 634 210	23 695
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 267		

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	645	645		
- à plus de 1 an à l'origine	300 464	169 965	130 500	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 315	145 315		
Dettes fiscales et sociales	474 214	474 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 349 211	1 349 211		
Produits constatés d'avance				
Total	2 269 849	2 139 349	130 500	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 913			
(**) Dont envers les associés	155			

Synthèse des charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 143,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 097,50
Dettes fiscales et sociales	103 454,00
Autres dettes	45 042,00
Total	185 737,21

 Synthèse des charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	61 461,14
Total	61 461,14

Synthèse des produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	194 850,87
Autres créances	3 798,00
Total	198 648,87

 Notes sur l'intégration fiscale**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société SAS FINANCIERE EFICIUM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE EFICIUM. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'exercice clos le 31/12/2015 constitue le onzième exercice d'intégration pour la Filiale INTER NET.

L'exercice clos le 31/12/2014 constitue le huitième exercice d'intégration pour la Filiale GIS.

Il es rappelé que la Filiale CLEAN a été absorbé au 31 mai 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 par la SAS INTER NET.

Dettes garanties

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	299 965,00		
Total	299 965,00		

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EFICIUM WORKTEAM PARIS 77680 ROISSY EN BRIE	100 020,00	250 303,00	100,00	79 547,00
SAS 3 D BY EFICIUM 92110 CLICHY	50 000,00	80 635,00	51,80	178 481,00
SAS EFICIUM PARIS EST 77680 ROISSY EN BRIE	230 000,00	93 639,00	100,00	15 160,00
SAS WELCOM BY EFICIUM 75016 PARIS	10 000,00		55,00	
SAS EFICIUM PARIS OUEST 92110 CLICHY	200 000,00	116 594,00	100,00	24 743,00
SARL EFICIUM AZUR 06270 VILLENEUVE LOUBET	455 000,00	-339 813,00	100,00	15 639,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur les capitaux propres**Capitaux propres****Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 237.329,60 euros décomposé en 400 000 titres d'une valeur nominale de 0,59 euros.